

Vos questions / nos réponses

Qu'est qu'un Flashback Cannabique ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/03/2016 19:22

Bonjour,

J'aimerais avoir quelques renseignements sur les Flashback Cannabique.
Quels effets produisent-ils (est ce que l'on perd complètement le contrôle de soi, hallucinations importantes etc...) ? Peuvent-ils apparaître un an après la consommation de cannabis ? Ou seulement quelques semaines/mois après ?

Une amie m'avait raconté qu'un ami de son père avait vécu une vingtaine d'année après un flashback au LSD (alors qu'il n'avait pris qu'une seule prise) et s'était tué en voiture à cause de ça. Depuis, même si je sais que c'est plutôt rare, j'ai peur de vivre la même chose.
Est ce qu'un flashback cannabique est l'un même qu'un Flashback au LSD ?

C'est quelque chose qui m'angoisse beaucoup, j'ai peur de tout à coup perdre le contrôle de moi-même sans raison ou s'en m'en rendre compte, de faire du mal à mes proches, de devenir violente...

Merci de votre future réponse, j'ai vraiment besoin que des professionnels puissent m'éclairer sur le sujet car on ne trouve presque rien de précis sur les flashbacks sur le net.

Mise en ligne le 18/03/2016

Bonjour,

Pour le cannabis, comparativement au LSD, les effets liés à la consommation sont plus légers, tels que des modifications de perception et/ou l'apparition d'angoisses éventuelles. Concernant les flash-back, il en est de même, d'après nos informations.

En lisant vos deux questions, nous entendons bien votre angoisse et votre souffrance actuelle. Celle-ci n'est pas forcément liée à une consommation de cannabis. Afin d'éviter qu'elle ne s'installe durablement, nous vous conseillons d'en parler à un professionnel dans le cadre de consultations suivies.

Nous vous proposons quelques informations pour trouver un lieu d'écoute qui vous convienne. Il vous est possible de consulter des psychologues gratuitement dans un centre de soins en addictologie. Vous pouvez

également bénéficier d'une psychothérapie gratuite au sein d'un Centre Médico-psychologique (CMP). Certains psychiatres proposent également des psychothérapies et les consultations sont remboursées par la sécurité sociale et une mutuelle.

Vous trouverez sur notre site les adresses de centres de soins en addictologie, dans la rubrique « adresses utiles ». Vous pouvez en faire la recherche en sélectionnant le critère « consultation jeunes consommateurs » ou « soutien individuel ».

Vous pourrez également trouver une écoute ponctuelle et des conseils concernant votre mal-être et vos questions auprès de nos écoutants. Ils sont joignables au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues info service, appel gratuit et anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bon courage à vous,
Bien cordialement.

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)